

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/05/2015

Publication : 13/05/2015

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation


COMMUNE de SERRA DI FERRO
Arrondissement d'AJACCIO
Canton de Sainte Marie Sicché

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Objet : avenant à la restructuration du port de plaisance – Port Propre

L'an deux mil quinze, le 05 mai, le Conseil Municipal de la commune de **SERRA DI FERRO** légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Antoine GIORGI, Maire.

Présents : Dominique BARTOLI, Marie-Pierre BARTOLI, Martine CHIARELLI, Antoine GIORGI, Jérôme LEONETTI, Coralie MANCINI, Ilana PERETTI Jean-Baptiste SANTONI, Martin VALENTINI

Pouvoir donné par : Jean ALFONSI à Antoine GIORGI

Absents : Olivier BURESI

Secrétaire de séance : Dominique BARTOLI

Conformément à la délibération 13/37 du 4 octobre 2013, la commune s'est vue attribuée une subvention dans le cadre du projet de modification du port de plaisance Jean-Baptiste TOMI de Porto-Pollo pour la réalisation des travaux de type « port propre » dont le montant s'élève à 310 400 € H.T.

Le plan de financement approuvé était le suivant :

- DREAL, Agence de l'eau, OEC	60%	186 240,00 €
- Commune	40%	124 160,00 €

En raison d'une réévaluation à la hausse de la subvention attribuée par le FEDER, le nouveau plan de financement pourrait être le suivant :

- DREAL, Agence de l'eau, OEC	70%	217 280,00 €
- Commune	30%	124 160,00 €

Le Conseil Municipal, ouï le Maire en son exposé et après en avoir délibéré décide à l'unanimité de ses membres présents d'approuver le plan de financement proposé.

Fait et délibéré en Mairie pour les jour, mois et an que dessus,

Pour copie conforme.

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
11	11	10

N° : 15/23

Convocation le : 28 avril 2015

Certifié rendu exécutoire

Transmission : 13 mai 2015

Publication : 13 mai 2015

Le Maire Adjoint



Marie-Pierre BARTOLI